

Communications

Examens de spécialiste

Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste en Médecine physique et Réadaptation

Lieu: Hôpital de l'Ile, Berne

Date: samedi 25 novembre 2017

Rendez-vous: 9h00, début de l'examen: 9h30, durée de l'examen: 3 h

Délai d'inscription: 31 août 2017

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Médecine physique et Réadaptation

Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en oncologie-hématologie pédiatrique à adjoindre au titre de spécialiste en pédiatrie

Lieu: Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV à Lausanne

Date: jeudi 16 novembre et vendredi 17 novembre 2017 (prévoir toute la journée)

Délai d'inscription: 30 juin 2017

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Pédiatrie

Société Suisse d'Urologie

Prix

A l'instigation du Prof. E. Wildbolz de Berne, le «Prix de la Société Suisse d'Urologie» a été créé pour encourager de jeunes scientifiques.

Le «Prix de la Société Suisse d'Urologie», d'une valeur de 5000 CHF, est décerné tous les deux ans (années impaires).

Toute personne exerçant une activité en médecine ou en sciences naturelles est susceptible de remporter le prix, pour autant qu'elle remplisse les conditions de participation suivantes:

- Seuls peuvent concourir des médecins ou scientifiques exerçant leur activité en Suisse, pour autant qu'ils/elles soient âgé(e)s de moins de 40 ans. S'il s'agit d'un travail collectif, ces conditions doivent être remplies par le premier auteur.
- Le travail présenté doit traiter un sujet de notre spécialité ou porter sur un domaine intéressant l'urologie.
- Il doit être original et d'un niveau scientifique élevé.

- Il doit être remis par courriel au secrétaire général de la société, au plus tard jusqu'au 31 mai 2017 (SWISS UROLOGY, 15, avenue des Planches, 1820 Montreux).
- Il ne doit pas avoir été publié depuis plus d'un an au moment de la remise du prix.

Le jury est composé du / de la président(e) de la société, membre d'office, des médecins-chefs/cheffes des établissements de formation universitaires A et d'un membre de la société avec un statut de praticien, nommé par l'assemblée administrative pour quatre ans.

L'appréciation du travail est fondée sur des critères scientifiques sévères. En général, le prix ne doit pas être partagé. Lorsque aucun travail digne du prix n'est présenté, le montant de ce dernier demeure partie intégrante du capital de la société.

La décision du jury ne peut être contestée.

Le prix est remis à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société Suisse d'Urologie.